

ING (B) Collect Portfolio
SICAV de droit belge
(Catégorie: placements satisfaisant aux conditions de la Directive 2009/65/CE)
Siège social: avenue Marnix 23 (boîte 3), 1000 Bruxelles
RPM Bruxelles 0444.774.494

AVIS AUX ACTIONNAIRES DES COMPARTIMENTS
«PERSONAL PORTFOLIO ORANGE», «PERSONAL PORTFOLIO WHITE» et «PERSONAL PORTFOLIO YELLOW»

Les actionnaires des compartiments mentionnés ci-dessus sont informés de la modification suivante qui entrera en vigueur le 16 avril 2018.

Modification de la politique d'investissement des compartiments «PERSONAL PORTFOLIO ORANGE», «PERSONAL PORTFOLIO WHITE» et «PERSONAL PORTFOLIO YELLOW»

Le paragraphe suivant est ajouté à la politique d'investissement décrite dans le prospectus:

« Le compartiment se réserve le droit d'utiliser des produits dérivés en vue de la réalisation des objectifs d'investissement, tels que (sans que cette énumération soit limitative):

- ✓ Des Credit Default Swap (CDS) sur indices (CDX)
- ✓ Swap de taux d'intérêt

En général, l'utilisation de produits dérivés augmente l'effet de levier et par conséquent le risque global du compartiment, mais il sera veillé à ce que cela n'ait aucun impact sur le profil de risque du compartiment. Aucune garantie formelle n'a été octroyée au compartiment, ni à ses participants. »

Les actionnaires des compartiments concernés qui n'acceptent pas la modification mentionnée ci-dessus ont la possibilité d'exiger le remboursement de leurs actions sans aucun frais (à l'exception des taxes et impôts éventuels) à partir de cette publication jusqu'au 15 avril 2018.

Le prospectus, les informations clés, ainsi que les rapports périodiques sont disponibles sans frais en français et en néerlandais auprès du service financier. Le service financier est assuré par RBC Investor Services Belgium, Zenith Building, 20ième étage, Boulevard du Roi Albert II 37, 1030 Bruxelles.

Le Conseil d'Administration de la Sicav